

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DES REGIONS
SAMEDI 14 ET DIMANCHE 15 NOVEMBRE 2015**

COMITES	PRESENTS
AUVERGNE	Denis CADON
BOURGOGNE	Daniel PLANCHE
BRETAGNE	Serge BRUNET
CENTRE	Michel SAUGET
CHAMPAGNE ARDENNE	Jean-Louis STEVENIN
COTE D'AZUR	Gilles SEZIONALE
DAUPHINE SAVOIE	Bernard BODON
FRANCHE-COMTE	Jacky VIEVAL
GUADELOUPE	Christian TELCHID
GUYANE	Myrtho MANDE
ILE DE FRANCE	Jean-Jacques BEURRIER
LANGUEDOC ROUSSILLON	Jacky VAYEUR
LIMOUSIN	Armand DUTHEIL
LORRAINE	David WAGNER
LYONNAIS	Denis PERRET
MARTINIQUE	Gabriel LORDINOT
MIDI-PYRENEES	Bernard DALMON
NORMANDIE	Guy DUPONT
NORD PAS DE CALAIS	Jean-Bernard POUILLIER (SG)
NOUVELLE CALEDONIE	Catherine TRAN KIEM
PAYS DE LA LOIRE	Dominique TROCHERIE
PICARDIE	Henri WACHTER

POITOU-CHARENTES	Jimmy PERSIGANT
PROVENCE	Raymond TAPPERO
REUNION (LA)	Jean-Claude CAUSSANEL
Francis LUYCE	Président FFN
Louis-Frédéric DOYEZ	Directeur Général
Jacques FAVRE	D.T.N.

Samedi 14 novembre 2015 – Début des travaux à 10 heures – Fin des travaux à 12 heures 20

Après l'appel nominal par le secrétaire de séance qui présente les excuses de mesdames TACHET DES COMBES et MELGRANI, ainsi que de monsieur HORTER, le Président, eu égard à la tragédie qui s'est déroulée à Paris ce vendredi soir, demande une minute de recueillement avant d'ouvrir les travaux.

*Madame, Messieurs les Présidents,
Monsieur le DTN,
Monsieur le Directeur Général,*

C'est toujours un immense plaisir de vous retrouver chaque année à l'occasion de la traditionnelle, et pourquoi pas le dire, exceptionnelle réunion des Présidents des 29 Comités Régionaux.

Et oui 29, car nous accueillons le nouveau Comité Régional de Natation de Tahiti qui réintègre, après plusieurs dizaines d'années, c'était en 1998, le chemin de la Famille de la Natation Française. Vœux de succès à ce retour.

Ceci n'est pas seulement le seul sujet de satisfaction puisque Madame Catherine Tran Kiem rejoint notre équipe, succédant à Madame Céline Brasseur, en sa qualité de Présidente de la Ligue Calédonienne de Natation.

Nous formulons à votre égard, Madame, tous nos souhaits de réussite dans votre nouvelle mission, et remercions votre past-Présidente pour son action au sein de votre structure.

Je le dis chaque année, un grand merci à mes collègues et amis des territoires ultra-marins qui font l'effort factuel d'être présents parmi nous.

«L'histoire enseigne aux hommes la difficulté des grandes tâches et la lenteur des accomplissements, mais elle justifie l'invincible espoir.»

C'est en me rappelant cette forme de pensée de Jean Jaurès que je souhaite placer les travaux de ce week-end, tant l'ordre du jour adapté par nos soins collectifs corrobore notre ambition encore et toujours de faire progresser notre Fédération, à laquelle nous sommes les uns est les autres attachés.

- La direction technique, les services, les commissions travaillent,
- Les bureaux facilitent les instructions,
- Les Comités Directeurs valident les dossiers,
- L'Assemblée Générale décide.

Ainsi va le schéma institutionnel de notre vie fédérale, rythmé par une organisation fonctionnelle immuable, et complété ponctuellement par un regard extérieur des Présidents des Comités Régionaux.

Il est très important pour nous tous de bénéficier de cet apport pour nous remettre en question sur l'évolution de ce qui vient d'être réalisé ces derniers mois et bien fait.

Rappelons-nous que le chemin du succès est toujours en construction et que c'est la seule raison pour laquelle nous nous réunissons, car l'incapacité de s'améliorer est la seule maladie mortelle.

Heureusement, nous n'en sommes pas là et la proposition d'ordre du jour tend à le démontrer, tant nous plaçons l'examen de ces sujets dans le partage collectif propre à notre démocratie fédérale.

Force est de constater que je ne souhaite pas davantage utiliser mon temps de parole en ma qualité de Président de la Fédération Française de Natation, rôle dans lequel je compte me consigner pendant nos travaux.

A cet égard, notre collègue et ami Michel Sauget, Secrétaire Général, dans une décision post réunion, et compte tenu du précepte évoqué, autorise le Comité Régional de Natation du Nord Pas de Calais à être représenté es qualité, par son Secrétaire Général, Monsieur Jean-Bernard Pouillier.

Merci de votre attention et excellent week-end.

INFORMATIONS GENERALES :

- Décision suite aux attentats de ce vendredi :

Après discussion, en solidarité aux victimes des attentats de cette dernière nuit, le conseil des régions décide, à la majorité des voix, d'annuler toutes les manifestations sportives de ce week-end, exception faite des organisations déjà débutées.

- Présentation des grands évènements :

Le Secrétaire général commente la présentation des manifestations internationales organisées en France au cours de la présente saison et les prévisions pour l'année 2017 (voir annexe 1).

Raymond TAPPERO s'étonne de ne pas voir figurer une étape internationale d'eau libre à Marseille en 2017. Le Président indique que, suite au retrait de la France sur l'étape de Nouméa pour 2016, il serait mal venu de proposer une nouvelle organisation si tôt. Il renouvelle ses regrets quant à la faible participation des nageurs à cette étape néo-calédonienne et remercie les organisateurs pour leur investissement.

- Organisation de la Direction Technique Nationale :

Le Directeur Technique National présente l'organisation de la DTN (voir annexe 2) en confirmant le positionnement de Stéphane LECAT sur la natation course et l'eau libre. Il insiste sur la répartition des missions des cadres techniques en région, au regard des actions définies par le Ministère dans la convention d'objectifs et se projette sur ce que devrait être l'organisation future tenant compte de la réforme territoriale.

Cette présentation suscite de nombreux échanges entre les membres du conseil et le DTN. Les missions des cadres techniques sont à plusieurs reprises évoquées, une inquiétude subsistant quant à leur positionnement futur. Jacques FAVRE confirme son souhait de calquer l'organisation régionale sur ce qui se fait au niveau national et la mise en place de Directeurs Techniques Régionaux en est un élément.

Le partage des idées avec les élus régionaux reste un axe fort de la politique du DTN qui souhaite un travail en parfaite collaboration.

Le Président Francis LUYCE rappelle également que le futur PPF (ex PES) va modifier la cartographie sportive et regrette le décalage d'un an dans sa mise en place.

Une présentation complète de l'organisation territoriale, des programmes sportifs et du Projet de Performance Fédéral est programmée lors du prochain congrès à Bordeaux.

- La labellisation :

David NOLOT, DTN adjoint, commente sa présentation sur l'état des lieux des clubs labellisés (voir annexe 3) et apporte les précisions sur le suivi qui doit être effectué pour maintenir ou infirmer les labels accordés. Il insiste sur l'intérêt que les comités régionaux fassent concorder les dates de dépôt des dossiers pour simplifier les démarches de labellisation.

Michel SAUGET revient sur le message adressé aux comités régionaux le 1^{er} novembre dernier leur demandant de justifier la baisse de licences des clubs labellisés de leur ressort territorial. Ce message avait pour but d'alerter les comités sur cette baisse d'effectifs, mais en aucun cas il y avait une quelconque volonté de « retirer » un label à des fins purement économiques. Il remercie les comités qui ont fait diligence pour apporter les réponses et confirmer (ou infirmer) le respect du prérequis du 100% licences. La perte de licences confirme la conjoncture actuelle (fermeture d'installations, mise en place de la réforme des rythmes scolaires, augmentation du nombre de délégations de service public, reprise des activités de loisirs par les collectivités).

- La réforme de la filière fédérale de formation :

David NOLOT poursuit sa présentation par la réforme du BPJEPS et la demande formulée par la FFN de mettre en place un diplôme pouvant répondre aux attentes de nos clubs (annexe 4). Le BPJEPS ne permettant pas d'entraîner et les BF ne pouvant prétendre à rémunération, la création d'un Titre à Finalité Professionnelle est la solution désormais défendue par la FFN. David précise que nous sommes en attente d'une validation définitive de la Commission Nationale de Certification Professionnelle quant à cette création d'un titre de Moniteur.

Quoi qu'il en soit, et afin de répondre aux attentes du ministère, le contenu de nos brevets fédéraux a été légèrement modifié pour faire perdurer des allègements de formation pour le BPJEPS.

Le conseil des régions se félicite de ces nouvelles dispositions et remercie ceux qui ont œuvré pour la réussite de celles-ci.

Samedi 14 novembre 2015 – Début des travaux à 14 heures 45 – Fin des travaux à 18 heures 20

LE PLAN « J'APPRENDS A NAGER »

- Exemple du Midi-Pyrénées :

Bernard DALMON explique les démarches qu'il a entreprises avec son agent de développement régional auprès de la DRJSCS dans le cadre du dispositif (annexe 5). L'accueil favorable réservé a permis au comité régional de bénéficier d'aides financières conséquentes à répartir sur les structures participant au dispositif. Il souligne l'investissement important en temps et en lobbying pour parvenir à ce résultat, mais « le jeu en vaut la chandelle ».

Il confirme que tous les documents sont à disposition des collègues et qui en auraient besoin.

De nombreux collègues regrettent que les relations avec les Directeurs régionaux ne soient pas toujours aussi simples.

Le DTN constate que le télescopage avec le dispositif « savoir nager » a souvent été un frein à la compréhension des différents soutiens possibles. Il confirme le maintien de 2 millions d'euros pour le dispositif en 2016 et souhaite que les cadres techniques s'investissent dans ce domaine essentiel du *Plan Citoyens du sport*.

- Exemple du comité de Côte d'Azur :

Présentation est faite par Gilles SEZIONALE, avec un modèle différent de celui du Midi-Pyrénées, puisque les actions sont uniquement estivales mais permettent au comité de gagner 4000 licences en assurant la gestion de piscines en dur et de bassins mobiles sur les plages (annexe 6).

- Relations avec l'Education Nationale :

Jean-Jacques BEURRIER précise que les contacts avec l'Education Nationale devraient permettre la signature d'une convention autorisant les enseignants à préparer les élèves au *Sauv'Nage*. Cette convention tripartite (MJS – MEN – FFN) sera un véritable levier pour notre *Ecole de Natation Française* et une reconnaissance de nos savoir-faire.

LE PACTE COMMUN DE PROGRESSION :

Jean Jacques BEURRIER commente la présentation d'une synthèse statistique des visites et des questionnaires validés par les régions (voir annexe 7), puis une synthèse thématique qui doit servir de base à la poursuite des réflexions (annexe 8).

Il renouvelle ses remerciements aux membres des groupes de travail et aux comités régionaux pour l'accueil qui a été réservé à ceux-ci.

Christian TELCHID, au nom des DOM/TOM, remercie la FFN d'avoir organisé ce type de rencontres qui démontre que la FFN ne se désintéresse pas des territoires ultra-marins.

Chacun souligne le sérieux de la démarche, mais attend maintenant une suite concrète dans l'avancement de la rédaction des conventions régionales.

Denis CADON propose qu'en attente de la réforme territoriale, des conventions soient signées dans quelques régions « pilotes » qui ne changent pas de frontières géographiques.

Le Directeur Général propose aussi que les services fédéraux s'adaptent au mieux pour apporter de manière plus visible un premier niveau de réponse aux questionnements des comités régionaux. De plus, une « convention type » pour tous les comités est en cours d'élaboration, une partie plus spécifique à chaque territoire devant compléter cette première.

LA REFORME TERRITORIALE :

Le Secrétaire général présente l'état de ses réflexions quant à la mise en place de cette réforme. Cette présentation se déroule en trois phases (annexes 9, 10 et 11):

- Historique des modifications territoriales depuis la dernière guerre mondiale,
- Situation actuelle et future des comités régionaux et interrégions,
- Echancier de mise en place de la réforme,
- Réflexions à envisager au sein des comités régionaux « nouvelle version »,
- Réforme de la gouvernance fédérale et des statuts fédéraux et régionaux.

De longs débats font suite à ces présentations où chacun peut exprimer ses sentiments, souvent ses inquiétudes, quant à cette réforme.

Il ne fait aucun doute que cette réforme devra se faire dans les meilleurs délais et que les comités concernés vont devoir faire preuve de solidarité et de volonté pour arriver à un consensus dans l'ensemble des domaines listés dans la présentation.

La diversité des approches au sein des autres fédérations sportives ne peut nous être d'un grand secours et nous sommes tous conscients du chemin à parcourir.

Le conseil des régions, à l'unanimité, propose de repousser les élections fédérales à mars 2017, conformément à l'option 2 proposée par le Secrétaire général.

Le comité directeur du samedi 12 décembre 2015 devra valider ce nouvel échancier, ainsi que les feuilles de route de la réforme.

INFORMATIONS DIVERSES :

- Le CNDS Equipements :

Le Président exprime sa satisfaction devant les résultats attendus de la cession 2015. En attente de la validation par le conseil d'administration du CNDS qui se réunit le mardi 1^{er} décembre 2015, il semble que les demandes de la FFN aient été entendues et que 50% des crédits soient alloués à des constructions ou rénovations de piscines. Le travail et le sérieux du département *Equipements et Territoires*, sous la houlette d'André ZOUGS, a permis de faciliter l'étude des dossiers présentés par les comités régionaux.

Il confirme que Monsieur Paul-André TRAMIER, Président du comité de programmation du CNDS, sera invité au prochain comité directeur le vendredi 11 décembre, pour présenter et expliquer la politique nationale du CNDS équipements.

Le Secrétaire général présente le diaporama préparé par le département équipements, reprenant les procédures et le tableau des dossiers remis au CNDS (annexe 12)

- Eau libre, les courses « grand public » :

Francis LUYCE regrette sincèrement l'échec de la mise en place de ce type de courses populaires qui fonctionnent dans d'autres disciplines. Il insiste pour que la FFN se mette en ordre de bataille pour réussir ce challenge avant que d'autres organisateurs se lancent dans des opérations lucratives à nos dépens.

Stéphane CARON a proposé ses services à la FFN, via une société qu'il a créée, en souhaitant contracter un partenariat pour l'organisation de manifestations d'eau libre.

De nombreux collègues estiment que la FFN, éventuellement par l'intermédiaire de NEO, est en mesure d'organiser elle-même ces manifestations sans avoir recours à des sociétés privées. En tout état de cause, la FFN doit rester propriétaire de ces organisations.

Denis CADON et Gilles SEZIONALE proposent qu'un essai soit fait en 2016 sur une étape méditerranéenne qui pourrait servir de base à un circuit au cours des saisons suivantes. Ce projet sera soumis au prochain comité de direction.

LE CONGRES 2016 :

Michel SAUGET confirme son organisation au centre de congrès Bordeaux les vendredi 3, samedi 4 et dimanche 5 juin 2016 (voir annexe 13). Le forfait comprenant 3 repas (vendredi soir, samedi midi et soir) et le forfait « congrès » (salles + collations) est fixé à 155 € ; resterait à la charge des congressistes les nuitées.

Louis-Frédéric DOYEZ propose ensuite une organisation temporelle et les différentes thématiques abordées (voir annexe 13), considérant que ce congrès sur le thème « le développement de mon club » doit être le plus vivant possible.

Myrtho MANDE sollicite un soutien financier de la FFN en direction des clubs ultra-marins. Aucune réponse ferme ne peut être apportée sans une étude précise du surcoût.

QUESTIONS DIVERSES :

Jean-Louis STEVENIN souhaite que la Fédération décide d'une ligne directrice jusqu'à la base pour la réforme territoriale. Il est important qu'une coordination soit réalisée quant à la définition des différents territoires.

Raymond TAPPERO regrette que les diplômes d'éducateur éveil aquatique ne puissent être délivrés, faute de validation du référentiel fédéral.

Gabriel LORDINOT confirme l'invitation faite au Président d'assister aux Carifta Games en Martinique à l'occasion de l'inauguration de la piscine du Lamentin.

Il renouvelle sa demande d'étude d'une licence « mer » à tarif réduit pour les départements d'outre-mer.

Daniel PLANCHE se dit ravi d'accueillir à nouveau à Dijon l'assemblée générale de la Fédération Française de Natation du vendredi 22 au dimanche 24 avril 2016.

Le Président lève la séance à 11 heures 40.

Le Secrétaire de séance
Michel SAUGET

Le Président
Francis LUYCE